

La LETTRE DE PARIS MÉTROPOLE

#03 - JUIN 2016

À LA UNE :

- Concertations métropolitaines : retour sur la réunion du 3 juin
- Retour sur la réunion du Comité syndical du 10 juin
- Etat et calendrier prévisionnel des travaux
- À l'agenda

Concertations métropolitaines

Les élus pilotes du groupe de travail rencontrent deux experts de la concertation

Préoccupés par les questions de relations entre les institutions et les habitants, Paris Métropole a mis en place un groupe de travail sur la concertation.

Vendredi 3 juin, **Dominique OLLIVIER, présidente de l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) et Pierre RADANNE, spécialiste des questions environnementales** étaient les invités du groupe «Concertations métropolitaines». 12 collectivités situées dans le périmètre de la MGP et 4 hors de ce périmètre, ainsi que la Région étaient représentées.

Dominique OLLIVIER a présenté l'**OCPM qui est un dispositif d'appui à la concertation très abouti, né en 2002, et qui concerne 3,9 M d'habitants**. Doté de moyens importants, il est mobilisé sur décision des élus avec une possibilité de saisine par les citoyens. Sa spécificité et son efficacité reposent sur plusieurs principes :

- **Une cartographie des parties prenantes et des solutions adaptées** pour leur mobilisation établie préalablement à chaque opération ;
- **Une information faite au public en amont** sur les éléments clés du débat,
- **La désignation de deux à trois commissaires par consultation** qui rédigent les recommandations faites aux élus,

- **Une mobilisation de publics larges et diversifiés,**
- **Une prise en compte des publics de la périphérie** de Montréal quand le sujet s'y prête,
- **La formation des élus et des fonctionnaires.**

Pierre RADANNE a par ailleurs mis en relief plusieurs opérations qu'il a conduites, notamment à grande échelle, plaidant pour une **prise en compte de l'ensemble des parties prenantes :**

- **les citoyens**, en simplifiant les énoncés et en jouant sur la proximité,
- **la société civile**, incontournable dans une démarche de construction d'actions d'intérêt général,
- **le maire dans un rôle d'« animateur »** et non exclusivement de décideur.

Paris Métropole est actuellement en pleine réflexion sur la mise en place d'un dispositif pérenne de concertation à l'échelle métropolitaine. Le modèle original et ambitieux de l'OCPM a particulièrement retenu l'attention des élus pilotes dans l'étude d'un futur modèle métropolitain.

Pour en savoir plus sur les travaux du groupe de travail et sur le modèle de l'OCPM et son guide des procédures de consultations publiques, consultez le site de Paris Métropole www.parismetropole.fr

Comité syndical du 10 juin

*A l'ordre du jour des élus de l'espace métropolitain :
la vision stratégique du Grand Paris et la solidarité financière*

Vendredi 10 juin 2016, le **président Patrick JARRY** a présidé la réunion du Comité syndical qui s'est tenue à la mairie du IV^{ème} arrondissement à l'**invitation d'Anne Hidalgo et du maire du IV^{ème} Christophe Girard** qui a ouvert la séance. Une soixantaine de maires et de représentants des collectivités de l'espace métropolitain étaient présents.

Cette réunion plénière avait pour objet notamment de présenter l'avancée des travaux sur les thématiques « vision stratégique du Grand Paris » et « solidarité financière ».

Vision stratégique du Grand Paris

Le comité syndical a été l'occasion de présenter la démarche engagée à l'automne 2015 par les élus pilotes désignés par le Bureau : Patrick Jarry, maire de Nanterre, président de Paris métropole, Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne, Didier Bariani, vice-président du Conseil régional en charge du Grand Paris et Pierre Mansat, représentant Anne Hidalgo, maire de Paris, avec l'appui du cabinet de conseil la coopérative Acadie, autour de la construction d'une « vision stratégique » pour l'espace métropolitain de demain.

Cette démarche propose de **réfléchir aux tensions et paradoxes à l'œuvre dans cet espace, entre ce que la métropole permet (ses « promesses » : une ouverture au monde, le développement d'opportunités et du champ des possibles) et ce qu'elle suppose (sa « condition » : une certaine précarité, une fragmentation territoriale, une vulnérabilité sociale)**. L'objectif est d'approfondir la réflexion sur le sens et l'ambition à porter pour la métropole, de façon à interpeller chacune des institutions qui y interviennent sur leurs projets. A l'issue de cette présentation, les échanges ont mis

en évidence l'intérêt de poursuivre cette démarche en analysant ce que chaque territoire peut apporter à la métropole et attend d'elle, afin d'**aboutir à des propositions concrètes de politiques publiques et de leurs articulations.**

Solidarité financière

La présentation des enjeux techniques de la solidarité financière en Ile-de-France a mis en lumière les **difficultés liées au cumul des dispositifs (FPIC, FSRIF et baisse de la DGF)**. Ces difficultés rendent insoutenable toute perspective de progression des contributions demandées aux territoires et illustrent la nécessité de repenser l'organisation de la péréquation en Ile-de-France. Le travail se poursuivra dans le cadre du groupe de travail « solidarité financière » avec la volonté de proposer des textes au législateur à l'automne 2016.

La prochaine réunion du comité syndical se tiendra le 21 octobre 2016. Elle s'articulera en deux temps :

- **une première partie consacrée aux pistes d'évolution de la loi NOTRe proposées par les élus de Paris Métropole** et en particulier les améliorations concrètes qu'ils souhaitent apporter à la réforme institutionnelle,
- **une deuxième partie sous forme d'assemblée d'élus et d'acteurs socio-économiques afin d'élargir la réflexion sur la vision stratégique du Grand Paris et de poser les bases d'une grande concertation citoyenne** qui serait lancée dans l'espace métropolitain d'ici la fin 2016.

Retrouvez le dossier de presse du Comité syndical sur le site internet de Paris Métropole www.parismetropole.fr.

Etat et calendrier des travaux du syndicat

Printemps 2016

En février, les élus de Paris Métropole ont validé sept thématiques de travail en 2016. Les groupes de travail, animés par des élus pilotes, invitent l'ensemble des membres à participer aux réunions et à contribuer aux travaux.

Les objectifs visés d'ici la fin 2016 sont les suivants :

- **Laboratoire Post NOTRe** : voter une proposition de Paris Métropole sur les évolutions institutionnelles souhaitables de la Métropole francilienne et interpellier les candidats à l'élection présidentielle sur cette base,

- **Vision stratégique du Grand Paris** : proposer un colloque métropolitain sur ce thème en octobre 2016 avec la diffusion fin 2016 d'une synthèse des données récoltées depuis le lancement de la démarche,

- **Concertations métropolitaines** : élaborer des propositions pour un dispositif pérenne de concertation entre les acteurs (collectivités, société civile, habitants),

- **Articulations territoriales** : Impliquer les collectivités de la grande couronne dans la construction métropolitaine notamment en suscitant des partenariats interterritoriaux,

- **Solidarité financière** : Elaborer des propositions sur les dispositifs de péréquation pour la loi de finance de 2017 et les défendre auprès du Gouvernement.,

- **Relations entre collectivités territoriales et outils d'aménagement de l'Etat** : voter un projet de résolution précisant les attentes des collectivités vis à vis de l'Etat en matière d'aménagement ,

- **Transition écologique et énergétique** : Organiser un séminaire sur la lutte contre la précarité énergétique en lien avec la MGP et un autre sur l'agriculture au coeur du fonctionnement métropolitain en lien avec la Région Île-de-France.

Retrouvez l'état et le calendrier prévisionnel des groupes de travail détaillés sur le site de Paris Métropole à l'adresse : www.parismetropole.fr/.

À l'agenda / juin - décembre

Les prochains rendez-vous de Paris Métropole

- **17 juin** : Réunion du groupe «Relations entre collectivités territoriales et outils d'aménagement de l'Etat»
- **17 juin** : Réunion du groupe «Solidarité financière»
- **21 juin** : Bureau et réunion du groupe «Post NOTRe.»
- **8 juillet** : Bureau.
- **20 septembre** : Bureau.
- **11 octobre** : Bureau.
- **21 octobre** : Comité syndical et colloque métropolitain
- **8 novembre** : Bureau.
- **29 novembre** : Bureau.
- **9 décembre** : Comité syndical.

PARIS
MÉTROPOLE

Suivez toute notre actualité : www.parismetropole.fr/ / [@ParisMetropole](https://twitter.com/ParisMetropole)

Pour vous abonner ou vous désabonner à la Lettre de Paris Métropole, écrivez à l'adresse : lalettre@parismetropole.fr